

 Mission Locale
Technowest
NOUVELLE AQUITAINE

ACTIVITÉ 2023

En couverture et accompagnée-s par la Mission Locale Technowest



Naomi



Maxime



Andréas



Naomi



Maxime

Un rempart pour la jeunesse

A l'heure où j'écris ces lignes, la France est en pleine incertitude sur ce que seront dans un avenir prochain les politiques publiques, et notamment les politiques pour la jeunesse.

Nous savons en tout cas d'où viennent les Missions locales : du premier gouvernement de François Mitterrand, grâce au projet de Bertrand Schwartz, nommé par Pierre Mauroy.

Plus de 40 ans après, elles montrent, et la nôtre en particulier, leur formidable efficacité au service des jeunes de 16 à 25 ans, pour les accompagner vers leur autonomie, et lutter contre les exclusions.

En 2023, les équipes de la Mission Locale Technowest ont ainsi suivi 3 820 jeunes, dont 1 571 en premier accueil. Parmi eux, 49% n'ont pas de diplômes. Seuls 6% sont scolarisés, 12% en emploi ou en alternance, 78% sont demandeurs d'emploi, et 8% seulement étaient inscrits à Pôle emploi et indemnisés, 81% ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation ! Notons aussi que nous avons accompagné 379 jeunes décrocheurs et 603 mineurs soumis à l'obligation de formation, et suivi 253 jeunes sous main de justice (dont 91% sans diplôme). Notons aussi que 8% sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, 12% proviennent de pays hors de l'Union Européenne, et 5% vivent dans un des quatre QPV de notre territoire. Nous notons malheureusement une hausse des publics en grande difficulté, en grande précarité, et des travailleurs handicapés.

Ces quelques chiffres montrent à quel point la Mission Locale Technowest constitue avec ses 62 salariés un indispensable rempart contre la misère et l'exclusion de ces jeunes !

Face à ces problématiques, le bilan des actions 2023 de la MLT s'avère de nouveau très positif, avec 1 165 jeunes en Contrat d'Engagement Jeune dont 792 entrées (5% de plus que les objectifs), 1 708 en PACEA (Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie). 1 371 bénéficiaires ont accédé à l'emploi, et 176 sont entrés en alternance. Nous répondons aussi aux problématiques de santé, d'accès au droit, de mobilité, de logement, de rendez-vous avec notre psychologue ou notre assistante sociale. L'ERIP Bordeaux Métropole a pulvérisé ses chiffres des années antérieures, en accueillant 10 713 visiteurs, de même que La Fabrique à Projets en recevant 439 porteurs de projets, aboutissant à 106 entreprises créées (34 de plus qu'en 2022).

Parmi les faits saillants de 2023, je soulignerai aussi l'intégration de la MLT au sein du Pôle Jeunesse flambant neuf de Fongravey, à Blanquefort, et le renforcement des projets de mobilité internationale avec la création d'un nouveau partenariat avec le Maroc pour les chantiers solidaires et la découverte de nouvelles cultures d'accompagnement, avec l'approche de professionnels au Canada.

Tout cela a été réalisé avec une gestion sécurisée du budget malgré la perte de financements sur des projets phares (comme le FSE Région sur La Fabrique à Projets) – et la baisse de certaines subventions. Heureusement, l'efficacité de la structure à rechercher de nouveaux projets et donc à diversifier son financement demeure une de nos forces et une volonté dans nos orientations stratégiques.

Plus que jamais dans cette période d'incertitude nous devons consolider ce rempart qu'est notre Mission Locale pour les jeunes de notre territoire. Face aux poisons de la haine, des divisions et de la violence, renforçons notre humanité !



PIERRE SAUVEY
Président de la Mission Locale Technowest



Sommaire

PAGE 6
Les sigles les plus fréquents

PAGE 7
La Mission Locale Technowest



PAGES 8 & 9
Conseillères en insertion sociale et professionnelle

PAGE 10
L'accueil des jeunes nouveaux



PAGE 11
3 820 jeunes accompagnés en 2023

PAGES 12 & 13
Les parcours d'accompagnement
Le soutien financier



PAGE 14
La formation
Le décrochage scolaire
L'obligation de formation

PAGE 15
L'emploi
L'alternance
La relation entreprises



PAGE 16
Le partenariat
Mission Jeunes



PAGE 17
Retour en images sur quelques événements orientation, formation et emploi

PAGE 18
Le Point santé



PAGE 19
La psychologue



PAGE 20
L'assistante sociale

PAGE 21
Le juriste

PAGE 22
Les jeunes en situation de handicap

PAGE 23
Les jeunes sous main de justice



PAGE 24
L'ERIP Bordeaux Métropole
La Fabrique à Projets

PAGE 25
Les groupes de travail

PAGE 26
La communication numérique

PAGE 27
Les moyens humains



Les perspectives 2024

Les sigles les plus fréquents

- **BOETH** Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
- **CCAS** Centre Communal d'Action Sociale
- **CEJ** Contrat d'Engagement Jeune
- **CFA** Centre de Formation d'Apprentis
- **CISP** Conseiller·e en insertion sociale et professionnelle
- **CLLAJ** Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
- **CP** Centre Pénitentiaire
- **ERIP** Espace Régional d'Information de Proximité
- **ETP** Equivalent Temps Plein
- **FAJ** Fonds d'Aide aux Jeunes
- **FLAJ** Fonds Local d'Aide aux Jeunes
- **MDPH** Maison Départementale des Personnes Handicapées
- **MDS** Maison Des Solidarités
- **MLT** Mission Locale Technowest
- **NEET** Neither in Employment nor in Education or Training
(ni en emploi, ni en études, ni en formation)
- **OPCO** OPérateurs de Compétences
- **PACEA** Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
- **PE** Pôle emploi
- **PIAL** Programme d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue
- **PJJ** Protection Judiciaire de la Jeunesse
- **PMSMP** Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel
(= stage ou immersion en entreprise)
- **POEC** Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective
- **PPAE** Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
- **PSAD** Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
- **QPV** Quartier Prioritaire Politique de la Ville
- **RQTH** Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- **SPIP** Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- **TLJ** Technowest Logement Jeunes

La Mission Locale Technowest

LES MISSIONS LOCALES : UN RÔLE CENTRAL DEPUIS PLUS DE 40 ANS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'AUTONOMIE ET L'EMPLOI

Véritable service public territorialisé et partenarial pour l'insertion des jeunes, les Missions Locales apportent des réponses individualisées aux besoins des jeunes, en associant les partenaires et les employeurs au plus près des territoires.

LE POSITIONNEMENT ET LES VALEURS DE LA MISSION LOCALE

La Mission Locale assure un service public de proximité pour tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap. Elle porte une approche globale de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi. Elle contribue aux politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités sur le territoire. Elle contribue à la lutte contre les inégalités et la précarité et garantit l'équité de traitement des jeunes.

L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LA MISSION LOCALE

L'action de la Mission Locale est construite sur un diagnostic territorial partagé des besoins des jeunes. Elle développe son action en partenariat avec les acteurs du territoire. Elle assure une fonction d'observatoire de la situation des jeunes. Elle est un lieu partenarial d'innovation au service des jeunes.

TERRITOIRE TECHNOWEST :

16 COMMUNES

5 ANTENNES

33 LIEUX D'ACCUEIL

2 SITES CEJ

4 QPV

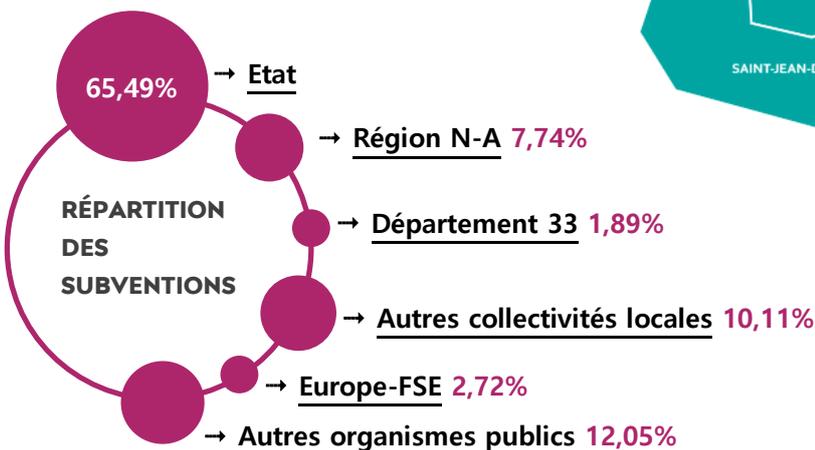
263 238 HABITANTS

dont

30 425 JEUNES 16-25 ANS



FINANCEMENT DE LA MISSION LOCALE TECHNOWEST



Christelle Philippe, conseillère en insertion sociale et professionnelle dite généraliste

222 jeunes accompagnés
en 2023

QUELLES SONT LES MISSIONS D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALISTE ?

Mes missions sont d'accompagner les jeunes, en entretien individuel ou lors d'ateliers, pour leurs différents projets. Je construis, avec eux, leur parcours autour de l'orientation, l'emploi, la formation, le logement, la santé, les loisirs, la mobilité, la citoyenneté ou encore la création d'entreprise.

Plus concrètement, je propose aux jeunes l'offre de service disponible à la Mission Locale. Cela va des enquêtes métiers et immersions en entreprises pour valider un projet professionnel, aux sorties culturelles en passant par l'accès aux droits. Je peux aussi orienter les jeunes vers d'autres services ou professionnels au sein de la MLT (psychologue, assistante sociale, juriste, référente handicap) ou les mettre en relation avec des partenaires externes.

Je m'occupe également de monter des dossiers pour des demandes d'aides financières et des entrées sur des dispositifs. Je suis aussi référente emploi et du dispositif de départ en vacances autonomes appelé « Parcours vacances ».

Je co-anime des ateliers emploi, ouverts à tous, avec l'ERIP.

Je peux faire de la médiation avec le jeune, le parent et l'entreprise si besoin.

Lors de mon accompagnement, je fais en sorte de créer un espace d'écoute permettant au jeune d'oser exprimer ses besoins et ses questionnements.

Mon rôle est de donner au jeune le pouvoir d'agir. Chaque jeune est unique et son parcours également. C'est ce qui fait la richesse de mon métier.

LE TRAVAIL D'UNE CONSEILLÈRE SE LIMITE-T-IL AUX ENTRETIENS AVEC LES JEUNES ?

Non bien sûr, le travail de conseillère va au delà des rendez-vous individuels avec les jeunes accompagnés. Il y a évidemment les diverses réunions en interne et avec les partenaires. Les conseillers sont à l'origine de la création d'événements répondant à un besoin du territoire. Par exemple, concernant l'emploi, nous mettons en place un forum « emplois saisonniers », ainsi que des chantiers d'insertion, ou nous sommes présents sur des job dating ou encore sur le Rallye des Pépites. Nous allons à la rencontre de nouvelles entreprises pour recenser leurs besoins et créer du lien avec les jeunes. Régulièrement, nous accueillons des stagiaires avec lesquels nous partageons nos connaissances et notre expérience de CISP. Il y a aussi le temps consacré à la formation continue pour acquérir de nouvelles compétences.

Le travail en équipe est une ressource indispensable afin de trouver des pistes d'amélioration dans mon accompagnement. Et comme je travaille sur un lieu mutualisé, partagé avec un service de la Ville d'Eysines, je peux être amenée à accueillir et à renseigner tous les publics qui s'y présentent.



MON PARCOURS

J'ai travaillé 25 ans dans les secteurs de l'animation, la formation et l'éducatif avec des enfants, des jeunes et des adultes avant de passer le titre de CISP (conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle). Je suis d'abord CISP au CCAS de Martignas-sur-Jalle avant de rejoindre, en 2019, l'équipe de la MLT. Je travaille sur l'antenne d'Eysines.



LES JEUNES PARLENT DE LEUR CONSEILLÈRE

« Ma conseillère a su trouver les bons mots pour me remotiver »

- Flavie

« Après de ma conseillère, j'ai pu avoir beaucoup d'écoute, de disponibilité et de réactivité. Ce sont des personnes bienveillantes et gentilles. »

- Marie

« Je me suis sentie très soutenue par ma conseillère avec qui nos échanges étaient remplis de bienveillance et de compréhension. Ma conseillère a toujours été à l'écoute de mes problématiques et a su me donner les informations qu'il fallait ou me rediriger vers les personnes compétentes. »

- Gabrielle

Aurélia Zouak-Duverdier, conseillère en insertion sociale et professionnelle Contrat d'Engagement Jeune

55 jeunes accompagnés chaque mois dans le cadre du CEJ (tous les chiffres CEJ sont à retrouver page 12)

MON PARCOURS A LA MLT

A la sortie de mon cursus universitaire, je m'inscris en 2016 à la MLT. Cette même année, je suis recrutée pour être chargée d'accueil sur le siège et antenne de Mérignac. J'évolue ensuite vers un poste de chargée d'animation sur l'EMA (qui a précédé l'ERIP) puis en 2020, vers un poste de conseillère en insertion sur le dispositif Garantie jeunes devenu depuis le Contrat d'Engagement Jeune.



Conseillères du CEJ de Mérignac...



... lors du Sport Inclusif Games



QUE FAIT UNE CONSEILLÈRE CEJ ?

Le CEJ est un dispositif d'accompagnement renforcé. J'accompagne 55 jeunes par mois que je vois en entretien individuel tous les quinze jours. Cette fréquence permet de créer un lien de proximité avec les jeunes, propice au bon développement de leurs projets. Ma posture évolue pour répondre aux attentes des jeunes, dont ils nous font part lors des bilans de fin de collectif. Ainsi nous pouvons leur proposer des animations et un accompagnement adaptés à leurs besoins et à leurs envies.

EN QUOI CONSISTE LE COLLECTIF CEJ ?

Les conseillères CEJ programment les ateliers proposés aux jeunes durant les périodes de collectif. Ces ateliers, qui créent une synergie entre les jeunes, sont animés par un réseau de partenaires que nous avons développé et que nous veillons à maintenir pour proposer aux jeunes des contenus de qualité sur les thèmes du développement des compétences, de l'expression non-verbale, de la posture professionnelle, de la

projection d'avenir, de la santé mentale, par exemple.

Sur le site CEJ de Mérignac, il y a deux entrées, de 15 jeunes, tous les mois. Les conseillères CEJ sont garantes du respect des engagements des jeunes (présence, ponctualité, posture et investissement) et du bon fonctionnement de ces temps collectifs. De plus, elles doivent être rigoureuses dans la saisie administrative des heures de mobilisation. Par ailleurs, elles créent et animent des ateliers sur différents sujets tels que la santé et l'activité physique, la citoyenneté et la mobilité dans l'Union européenne ou encore le sport et la culture.

Le cadre de notre intervention nous permet de ne pas nous limiter à un accueil dit « classique ». Nous privilégions les actions hors les murs pour favoriser la libre parole des jeunes sur leur situation et repérer les freins qui interfèrent avec la mise en œuvre de leurs projets professionnels.

Au-delà de la capacité à animer des actions collectives, nous devons savoir gérer les conflits potentiels qu'elles peuvent engendrer.

L'accueil des jeunes nouveaux

CHIFFRES CLÉS 2023

1 571

jeunes nouveaux
soit **81** jeunes de +
qu'en 2022

55% d'hommes

45% de femmes

6% des jeunes ont au
moins un enfant

Profil des **1 571** jeunes nouveaux,
au moment de leur inscription à la Mission Locale



25% des jeunes sont
mineurs

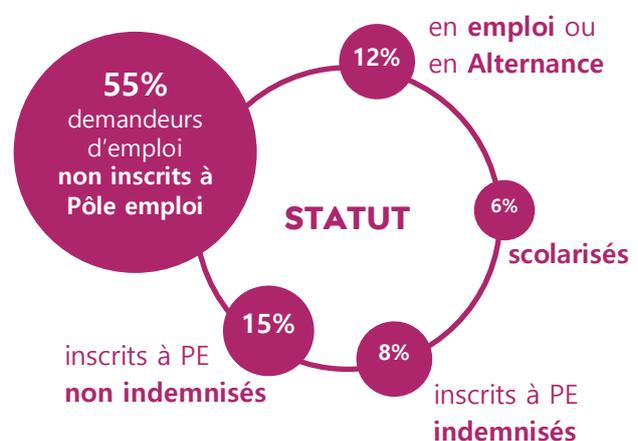
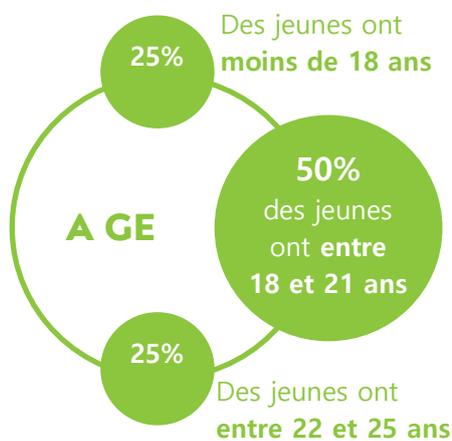
7% des jeunes sont
BOETH (Bénéficiaires de
l'Obligation d'Emploi des
Travailleurs Handicapés)

5% des jeunes habitent
un **QPV** (Quartier Prioritaire
Politique de la Ville)

12% des jeunes provien-
nent de pays situés **hors de
l'Union Européenne**

81% des jeunes sont
NEET (Ni en emploi, ni en
études, ni en formation)

49% des jeunes n'ont
pas de diplôme



- Hébergés par **parents** 56%
- **Logement autonome** 16%
- Hébergés par **famille** 13%
- Chez des **amis** 6%
- **Sans domicile fixe** 6%
- **Foyers, CHRS** 5%



- **Transports en commun** 73%
- Ont le **permis B** 27%
- Possèdent un **véhicule** 20%
- Se déplacent en **2 roues** 6%
- **Aucun moyen de transport** 2%

3 820 jeunes accompagnés en 2023

CHIFFRES CLÉS 2023



3 820

jeunes accompagnés



44 146

entretiens individuels



6 220

contacts téléphoniques



21 029

actes administratifs et mise à jour de dossiers



- ✦ **16%** sont mineurs
- ✦ **11%** viennent de pays situés hors de l'Union Européenne
- ✦ **9%** déclarent des difficultés à se loger
- ✦ **8%** sont BOETH
- ✦ **8%** ont au moins un enfant
- ✦ **4,7%** sont sans domicile fixe

UN ACCOMPAGNEMENT PLUS LONG ET PLUS COMPLEXE

Nous constatons que l'accompagnement des jeunes est de plus en plus complexe du fait de publics spécifiques en plus grand nombre (personnes avec une RQTH, mineurs, étrangers) et de freins importants qui nécessitent une durée d'accompagnement plus longue. Les freins liés à la santé et notamment la souffrance psychologique, la mobilité et le

logement restent très représentés parmi les jeunes accueillis en mission locale.

L'offre de service variée de la Mission Locale s'adresse à des profils de jeunes multiples. La spécificité des publics accompagnés évoquée précédemment explique peut-être la difficulté identifiée de mobiliser les jeunes sur les actions liées aux loisirs, au sport, aux activités culturelles et aux vacances.

L'accompagnement de la Mission Locale est fondé sur un diagnostic global et sur une posture professionnelle du « tenir conseil ». La Mission Locale accompagne le jeune dans l'élaboration de son projet, en prenant en compte ses besoins, les ressources du territoire et en respectant ses choix.

LES THÉMATIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT



Les parcours d'accompagnement et le soutien financier

PACEA

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

CHIFFRES CLÉS 2023



1 708 jeunes bénéficiaires soit **45%** des jeunes accompagnés



246 592 euros d'allocations pour **382** jeunes

PPAE

Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi

CHIFFRES CLÉS 2023

436 jeunes demandeurs d'emploi sont entrés en suivi délégué Pôle emploi



Petit déjeuner des partenaires CEJ

CEJ

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

CHIFFRES CLÉS 2023



1 165 jeunes en CEJ dont **792** sont entrés en 2023

139 jours de présence en moyenne

59% n'ont pas diplôme

18% sont mineurs

10% ont une RQTH

7% viennent de pays hors UE



2 422 847 euros d'allocations pour **1 056** jeunes

45% des jeunes sortants sont en situation professionnelle à la sortie

RSA

229 jeunes bénéficiaires dont **150** sont entrés en 2023

AVEC 792 JEUNES ENTRÉS EN CEJ EN 2023, NOUS AVONS DÉPASSÉ DE 5% L'OBJECTIF FIXÉ.

Les chiffres montrent également que le CEJ à la Mission Locale Technowest atteint la cible visée, à savoir les jeunes qui présentent un risque élevé d'exclusion professionnelle, puisque 67% des jeunes entrés en CEJ en 2023 ont un niveau scolaire inférieur au BAC et que 59% n'ont pas de diplôme. Le CEJ touche également les publics spécifiques, 18% des jeunes entrés sont mineurs, 7% habitent un Quartier Prioritaire Politique de la Ville et 10% sont des jeunes Travailleurs Handicapés soit le double par rapport à 2022. La Mission Locale a revu plusieurs fois son organisation et renforcé ses équipes, depuis la mise en place du CEJ, pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes des jeunes. Chaque conseiller généraliste intègre des jeunes CEJ dans son portefeuille et une équipe de 7 conseillères CEJ gère le collectif, le partenariat et l'accompagnement individuel d'une cinquantaine de jeunes chaque mois.



Le soutien financier

LE CEJ EN IMAGES



Journée de regroupement régional des équipes CEJ en mission locale



Jeunes CEJ - Atelier théâtre



Jeunes CEJ - Visite d'un CFA



Jeunes CEJ - Rallye Santé



Jeunes CEJ - Saint-Médard-en-Jalles acteurs dans un clip de Stephen Apoux

CHIFFRES CLÉS 2023

FAJ - FONDS D'AIDE AUX JEUNES
22 271 euros accordés pour **65 jeunes**

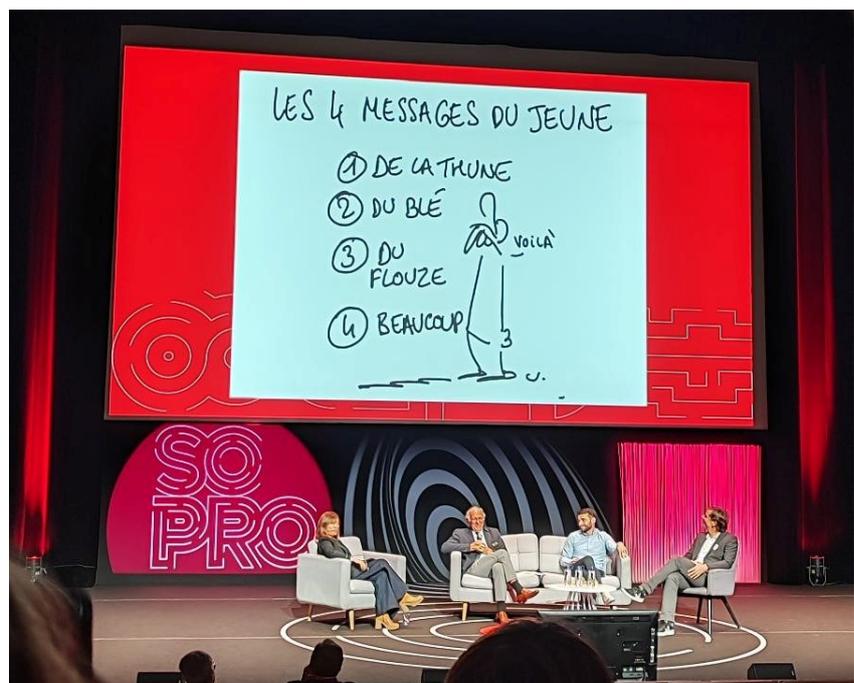
CAP'J
900 euros accordés pour **1 jeune**

FLAJ - FONDS LOCAL D'AIDE AUX JEUNES
46 432 euros ont financé

7 chantiers, la web radio, une aide individuelle, des TMS et des tickertes, des ateliers, la permanence de la psychologue et la permanence du juriste.

AIDE AU PERMIS B
Région Nouvelle-Aquitaine
111 800 euros engagés pour **99 jeunes**

PIAL - Programme d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue
4 jeunes dans le dispositif pour une enveloppe de **11 024 euros**



SOPRO - Salon des professionnels de l'Orientation - novembre 2023

Le décrochage scolaire et les jeunes soumis à l'obligation de formation

379 jeunes décrocheurs accompagnés en 2023 mineurs et majeurs confondus

La Mission Locale a la particularité de porter une Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) depuis de nombreuses années, ce qui témoigne de son expérience dans l'accompagnement des jeunes décrocheurs scolaires. Sur notre territoire, nous collaborons étroitement avec trois Centres d'Information et d'Orientation (CIO) : le CIO de Talence-Mérignac, le CIO de Bordeaux Nord, et, depuis la rentrée 2023, le CIO de Pauillac. Cette coopération nous permet d'offrir un soutien ciblé et efficace aux jeunes, dans leur insertion sociale et professionnelle.

603 jeunes mineurs soumis à l'**obligation de formation** accompagnés

L'obligation de formation est une mesure publique interministérielle qui vise à assurer à l'ensemble des jeunes mineurs de 16 à 18 ans un droit effectif à l'accompagnement et à l'accès à la formation. C'est l'ambition de ne laisser aucun jeune mineur vulnérable sans solution, à la fois ceux qui viennent de décrocher du système scolaire mais également ceux diplômés, qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET). Le pilotage opérationnel est confié aux CIO et aux Missions Locales qui coordonnent les PSAD. La PSAD s'appuie sur un écosystème très varié d'acteurs :

175 jeunes ont intégré le PACEA

140 jeunes ont signé un Contrat d'Engagement Jeune

68 jeunes sont entrés en formation

15 jeunes ont intégré le dispositif Promo 16.18

11 jeunes ont intégré une mission de Service Civique

279 jeunes ont été maintenus en scolarité

acteurs de la formation, de l'emploi, de l'insertion et des Politiques de jeunesse, de la prévention spécialisée, du travail social, des associations, du Conseil Départemental...

La formation

375 jeunes ont suivi une formation professionnelle

200 jeunes sont entrés en formation dans le cadre du **Plan Régional de Formation** dont **86** sur des actions qualifiantes



56 jeunes ont suivi des formations **Pôle emploi** dont **34% en POEC** (Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives) en lien avec les opérateurs de compétences

80 jeunes ont réintégré la formation initiale

Les domaines de formation

- o **29%** Remise à niveau Remobilisation Orientation
- o **13%** Hôtellerie tourisme loisirs
- o **11,8%** Service à la personne et à la collectivité
- o **8.4%** Commerce vente et grande distribution
- o **7.3%** BTP
- o **5.5%** Support à l'entreprise

L'emploi, l'alternance La relation entreprises

1 371

jeunes ont accédé à l'emploi

47% en emploi durable

(contrat de plus de 6 mois)

2 660

contrats de travail signés

38% en CDD

38% en intérim

21% en CDI

2% en emplois saisonniers

1% en contrats aidés

469

PMSMP

Période de Mise en
Situation en Milieu
Professionnel

Les conseiller-e-s de la Mission Locale sont présent-e-s sur les nombreux événements « métiers et emploi » qui ponctuent l'année sur l'ensemble du territoire.



Forum Aérospatial Défense

176

 entrées
en alternance

92%

en contrat
d'apprentissage

8% en contrat de
professionnalisation



**Contrats signés
essentiellement
dans les secteurs
suivants :**

- Commerce et Distribution
- Métiers du support à l'entreprise
- BTP

L'ALTERNANCE & LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La Mission Locale a toujours porté une attention particulière à l'alternance dans son offre de service globale : présentation des métiers, accompagnement à trouver le CFA et l'entreprise. Cette voie de formation doit être considérée comme une voie d'excellence pour un jeune qui souhaite apprendre un métier en situation d'emploi. Dans cette continuité, en 2023, la structure a répondu à un appel à projet FSE-DREETS sur la « promotion et le renforcement de l'apprentissage », et proposé le projet intitulé « BOOST APPRENTISSAGE ». L'objectif du Gouvernement est clairement affiché : 1 million de contrats signés en 2027. Nous ferons de notre mieux pour contribuer à ce projet ambitieux pour les jeunes que nous accompagnons.

952

 contacts avec les
entreprises

412

 entreprises partenaires

500

 offres d'emploi
collectées pour

938

 postes de travail

LA RELATION ENTREPRISES

Le partenariat avec les entreprises de notre territoire est un maillon essentiel de l'offre de service d'une mission locale.

- Faire connaître les secteurs d'activité, les métiers, notamment pour les entreprises qui peinent à trouver des candidats.

- Accompagner les employeurs dans leurs démarches de recrutement, leur apporter un soutien en matière d'aides et d'outils. Nous devons continuer à développer ce service aux entreprises, notamment dans le cadre du déploiement de France Travail et en imaginant sans cesse de nouveaux projets.



En 2023, nous avons conçu le projet « **Nos entreprises vous ouvrent leurs portes** » en proposant aux employeurs le tournage d'une courte vidéo de promotion, directement au sein de leurs locaux (projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre des Initiatives Territoriales pour l'Emploi.)

Partenariat Mission Jeunes



La démarche « Mission Jeunes », s'inscrit dans une volonté de mobiliser les agences d'emploi aux côtés des acteurs régionaux de l'emploi pour améliorer la qualification des jeunes et leur permettre de renforcer leur employabilité. Elle vise à proposer aux jeunes l'accès à des missions d'intérim et à une offre de services d'accompagnement, allant de la levée des freins périphériques à l'emploi, en passant par la mise en relation avec les entreprises et des actions de formation pour développer leurs compétences.



L'ARML Nouvelle-Aquitaine a souhaité officialiser, par la signature d'un accord cadre en 2023, le travail déjà réalisé depuis 2015

Ce qu'en dit Garance Frénois, Responsable d'agence Samsic intérim - Eysines.

COMMENT SE PASSE LE PARTENARIAT AVEC LA MLT, DANS LE CADRE DE MISSION JEUNES ?

Nous avons de très bons échanges avec les conseiller-e-s quand nous organisons les ateliers et les job dating.

EN QUOI MISSION JEUNES EST UN OUTIL AU SERVICE DES PARCOURS DES JEUNES ?

En fonction des profils et des

projets de chacun, cela permet à certains d'entre eux d'être cadrés dans leur démarche de recherche d'emploi.



Témoignage de Ali Anzize, jeune accompagné par la MLT qui a participé à un job dating Mission Jeunes.

COMMENT AS-TU DÉCROCHÉ TA MISSION INTÉRIM ?

J'ai participé au job dating Mission Jeunes et quand Samsic emploi m'a rencontré, ils ont vu que j'étais motivé, ils ont pris direct mon CV.

QUEL EST TON MÉTIER ?

Je suis aide-technicien en menuiserie métallique, je fais beaucoup de choses différentes et ça me plaît beaucoup.

ET L'AVENIR ?

Ici, ils sont contents de moi, ils m'ont déjà prolongé de quinze jours et dès que j'ai le permis, ils vont me proposer un CDI .



Job dating Mission Jeunes organisé par la Mission Locale Technowest



Retour en images sur quelques événements orientation, formation, emploi



Découverte des métiers dans un collège



Découverte des métiers de la transition écologique



Découverte des métiers du numérique au Connect Game Show



Forum Handicap à Pessac



Forum de l'inclusion numérique au Haillan



Les acteurs de l'emploi lors du Markethon à Eysines



La MLT, le PLIE et l'ERIP sur l'événement Horizon Pro

Le Point Santé de la Mission Locale

CHIFFRES CLÉS 2023



5 397 propositions
santé faites aux jeunes

LA SANTÉ FAIT DEPUIS TOUJOURS PARTIE DE L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Le volet santé a toujours été un axe fort porté par la Mission Locale Technowest. Elle a été l'une des premières à proposer aux jeunes un espace d'écoute individualisé, d'information et de conseil en offrant la possibilité d'être reçu par une assistante sociale, une psychologue et durant plusieurs années par d'autres professionnels de santé.

La Mission Locale portait déjà un PEP'S (Point Ecoute et Prévention Santé) et à la suite de la crise sanitaire de 2020, elle s'est davantage structurée en créant un **POINT santé**. L'offre de service en matière de santé physique et mentale s'est ainsi étoffée face au constat de la dégradation continue de la santé des jeunes.

Le **POINT santé**, permet de proposer à tous les jeunes accompagnés par la Mission Locale :

- o un espace d'écoute individualisée, d'information et de conseil avec des professionnels sur chacune de nos antennes
- o des actions collectives de prévention
- o l'accès facilité à des partenaires locaux



LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENTRUELLE

La précarité menstruelle concerne les femmes dont l'accès aux protections périodiques est difficile ou impossible pour des raisons avant tout financières.

Cette situation porte atteinte à leur dignité et constitue par ailleurs un frein à leur insertion. En 2023, 44% des 18/24 ans sont affectées par la précarité menstruelle.

Au-delà de la question financière, il apparaît que la lutte contre la précarité menstruelle est une porte d'entrée à la prévention en santé sexuelle et reproductive, aux questions d'hygiène autant qu'un enjeu de solidarité.

La Mission Locale a mis en place des actions de prévention, de sensibilisation et de distribution, sous forme, notamment, d'ateliers à l'issue desquels les jeunes repartent avec un kit hygiène, des protections jetables et/ou des culottes lavables, selon leurs besoins.

Les jeunes qui ont participé à ces ateliers, déclarent qu'ils ont répondu à leurs attentes : comprendre le cycle menstruel, la douleur associée aux règles ou encore connaître les différentes protections qui existent.

POINT santé

Écoute
Accès aux droits
Accès aux soins
Prévention

MA SANTÉ
des questions ?
Le point santé répond !

Jeunes 16-25 ans • gratuit et confidentiel

Jeunes 16-25 ans • gratuit et confidentiel

Le point santé répond !
des questions ?
MA SANTÉ

Missions Locales
ars
ars
ars

Les permanences hebdomadaires de la psychologue à la Mission Locale

CHIFFRES CLÉS 2023



La psychologue a accueilli
126 jeunes soit
333 entretiens

La Mission Locale accueille la psychologue
2 jours par semaine pour des permanences,
sur rendez-vous, sur ses **5 antennes**



LES DEMANDES DES JEUNES LES PLUS FRÉQUENTES



- L'orientation vers un professionnel de la santé mentale
- Débuter une psychothérapie
- Trouver des stratégies pour lutter contre l'anxiété et le stress
- Obtenir un diagnostic
- Profiter d'un espace pour parler de ses difficultés

LE BUT DE SES RENCONTRES



- Etablir un lien de confiance
- (Re)construire une passerelle vers le soin psychique
- Renforcer le suivi des démarches en lien avec la santé
- Faire émerger les ressources personnelles
- Donner des informations et faciliter l'accès à des ressources concernant le bien-être psychique et les personnes ou structures à contacter en cas de besoin

LES PROBLÉMATIQUES DES JEUNES

- Anxiété
- Troubles dépressifs
- Psycho-traumatisme
- Phobie sociale
- Troubles de la personnalité borderline



- Troubles bipolaires
- Violences intra-familiales
- TOCs (Troubles Obsessionnels Compulsifs)
- Troubles du comportement alimentaire

L'assistante sociale

CHIFFRES CLÉS 2023



111 jeunes
accompagnés



173 entretiens

Un entretien dure
1 heure en moyenne

UNE ASSISTANTE SOCIALE DANS L'ÉQUIPE DE LA MISSION LOCALE TECHNOWEST DEPUIS 2004



L'assistante sociale intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, familiales, d'insertion, de santé, de logement, pour les aider à trouver des solutions adaptées et durables et les informe sur leurs droits aux prestations sociales. Tenue au secret professionnel, l'assistante sociale respecte une déontologie stricte et doit réussir dans le cadre de ses missions, à instaurer une relation de confiance.

La présence à temps plein d'une assistante sociale salariée est une particularité de la Mission Locale depuis 2004. Au fil des ans, ses missions se sont adaptées aux besoins de la structure.

L'assistante sociale assure une partie de l'accompagnement social des jeunes soit à leur demande soit à la demande des conseillers.

L'accompagnement vers l'accès aux droits, débute par un diagnostic social puis l'assistante sociale détermine avec le jeune l'ordre des difficultés à traiter. Elle travaille avec les professionnels de la Mission Locale et les services extérieurs.

CET ACCOMPAGNEMENT COMPREND :

- o le soutien psychosocial,
- o la médiation intra ou extra familiale,
- o l'orientation vers les services de santé, de bilan de santé gratuit, et vers une prise en charge psychologique ;
- o l'aide à la gestion financière (budget, régularisation des dettes, dossier de surendettement),
- o la constitution de dossiers (pour une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé-RQTH, pour l'Allocation d'Adulte Handicapé-AAH, pour la Couverture Maladie Universelle Complémentaire-CMUC, CAF, Sécurité Sociale, impôts, etc.)
- o Toutes les étapes de la recherche d'un logement (budget, démarches administratives...)
- o La mise en relation avec des services adaptés (CCAS, MDSI, MDPH, CLLAJ, TLJ, etc.)

Tout au long de cet accompagnement, l'assistante sociale travaille en lien avec les autres professionnels présents dans la structure : les conseillers en insertion sociale et professionnelle, la psychologue,

le juriste, la conseillère référente handicap ainsi qu'avec les services sociaux de secteur, les CCAS, les éducateurs des clubs de prévention, les partenaires logement, les services administratifs des mairies, les caisses d'allocations familiales

AU DELA DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, L'ASSISTANTE SOCIALE ASSURE D'AUTRES MISSIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DE LA STRUCTURE

Dans la mise en œuvre du RSA et des aides financières, FAJ et CAP'J, elle :

- o apporte un appui technique aux conseillers,
- o représente la Mission Locale, sur les différentes commissions et instances, en apportant une contribution technique,
- o assure la gestion administrative et le relai auprès du Département ou de Bordeaux Métropole
- o participe à l'élaboration des bilans.

Permanences juridiques hebdomadaires a la Mission Locale

CHIFFRES CLÉS 2023

Le juriste a accompagné



57 jeunes soit
117 entretiens
individuels



LES 3 THÉMATIQUES PRINCIPALES

- **Droit du travail**
- **Droit des contrats**
- **Droit des étrangers** ↗

LE DROIT DU TRAVAIL RESTE LA THÉMATIQUE PRINCIPALE DE CES ENTRETIENS

De manière constante aux années précédentes, le registre du droit du travail fut la thématique la plus fréquente avec 29 jeunes concernés par une (ou plusieurs parfois) problématiques juridiques nées de l'exécution d'un contrat de travail : problèmes de non remise du contrat de travail, des bulletins de paie, des documents post contrat de travail ; problèmes de paiement de salaire, d'heures supplémentaires ; problèmes consécutifs à un accident du travail, à une procédure d'inaptitude.

11 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement à la saisine de la juridiction prud'homale, avec la mise en état de l'affaire. Après le droit du travail, le droit des contrats regroupe 11 jeunes accompagnés, sur des litiges divers, nés de l'exécution de contrats de formation, l'acquisition d'un véhicule, l'occupation d'un logement, la passation du permis de conduire.

LES DEMANDES LIÉES AU DROIT DES ÉTRANGERS SONT EN HAUSSE

Le domaine du droit public, et plus particulièrement du droit des titres de séjour a connu une hausse significative de dossiers en 2024. Plusieurs commentaires : tout d'abord, il est devenu indispensable de recourir à des acteurs spécialisés en droit des étrangers car la législation est devenue extrêmement complexe et les services compétents de la préfecture inaccessibles. D'autre part, les délais d'instruction de ces dossiers restent très aléatoires, suspendant les parcours d'insertion socio professionnelle, en attente de la délivrance des décisions de droit par l'administration.

Le domaine des affaires familiales n'a concerné que 2 jeunes en 2023, avec chaque fois des différends sur le droit de garde des enfants nés de couples séparés.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES QUI ONT COMMIS UNE INFRACTION

Enfin, 9 jeunes ont été vus consécutivement à la commission d'infractions, défaut de titre de transport, détention de produits stupéfiants, conduite sans permis, violences sur personnes. Un accompagnement approprié est chaque fois proposé pour faciliter l'exécution des peines, assurer éventuellement la défense des jeunes convoqués en audience pénale, procéder au paiement échelonné des amendes.

LES LITIGES LIÉS AU LOGEMENT

S'agissant des litiges nés de l'exécution d'un contrat de bail, ils concernent soit des états d'insalubrité, soit la non restitution du dépôt de garantie, soit des dégâts à l'origine litigieuse empêchant toute prise en charge par les assurances. Le traitement de ces litiges nécessite parfois de multiples courriers, la saisine de services administratifs spécifiques, l'intervention d'un huissier, la mobilisation des clauses de protection juridique parfois comprises dans les contrats d'assurance souscrits par les jeunes.

Les jeunes en situation de handicap

CHIFFRES CLÉS 2023

109 jeunes en situation de handicap ont été accompagnés par la conseillère référente handicap

5% des jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2023 sont BOETH (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés)



ÊTRE CONSEILLÈRE RÉFÉRENTE HANDICAP SIGNIFIE-T-IL ACCOMPAGNER TOUS LES JEUNES PORTEURS DE HANDICAP INSCRITS A LA MLT ?

Tous les conseillers accompagnent des jeunes en situation de handicap. J'accompagne ceux d'entre eux qui ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et qui ont des besoins plus spécifiques. Je peux également venir en soutien auprès de mes collègues dans certaines situations pour trouver des solutions adaptées ou les informer sur des actions ou des dispositifs spécifiques existants.

CE PUBLIC SPÉCIFIQUE DEMANDE-T-IL UN ACCOMPAGNEMENT PARTICULIER ?

Dans la mesure du possible, j'utilise les dispositifs de droit commun et j'accueille le jeune de la même façon qu'un conseiller généraliste. J'adapte mon accompagnement à la situation de chaque jeune. Pour les entretiens en présentiel, par exemple, il faut tenir compte des besoins de

certaines jeunes, notamment en termes d'accessibilité, d'espace, de luminosité ou de durée. Je propose parfois des rendez-vous en distanciel (visio ou téléphone) lorsque les déplacements sur site sont difficiles pour les jeunes. Je vais aussi les rencontrer au sein d'autres structures dans lesquelles ils sont accompagnés pour me faire connaître, les rassurer et susciter leur intérêt. Certains jeunes en situation de handicap peuvent être déjà accompagnés par des structures spécialisées (IME, ITEP, SESSAD...) et il est primordial de faire le lien entre les différents professionnels qui interviennent afin d'apporter de la cohérence dans les actions proposées et de construire ensemble le parcours du jeune, en profitant des expertises de chaque professionnel tout en clarifiant le rôle de chacun. Il est aussi important de faire le lien avec les structures partenaires dans le champs du handicap (ESAT, EA, ESRP...) afin d'informer, de faire découvrir, de tester et de voir ce qui correspond le plus. Enfin, il faut veiller à

respecter le rythme du jeune en situation de handicap et lui laisser le temps. Les accompagnements sont donc bien souvent plus longs et peuvent être entrecoupés de périodes de réflexion nécessaires.

QUE SIGNIFIE ÊTRE BOETH ?

Sont considérées comme Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH) les personnes qui ont une reconnaissance de leur handicap (RQTH) par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) au sein de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou par la Sécurité Sociale, en fonction des situations. Toutes les personnes porteuses de handicap n'ont pas forcément fait la démarche de reconnaissance de leur handicap. Mon rôle est aussi d'informer sur ce que cela pourrait apporter notamment en termes d'aménagements et d'adaptations possibles tout en rassurant sur la confidentialité des informations et sur le choix de faire valoir ces droits.

L'accompagnement des jeunes sous main de justice

CHIFFRES CLÉS 2023

253 jeunes accompagnés en milieu ouvert et en milieu fermé

133 jeunes nouveaux pour **142** dispositifs

94% sont des hommes

91% n'ont pas de diplôme

22% sont mineurs



Visite du CP de Gradignan oct. 2023

LE RÉFÉRENT JUSTICE MISSION LOCALE

Il intervient à 2 niveaux : en milieu ouvert (MO) et en milieu fermé (MF = milieu carcéral)

Il accompagne des Jeunes Sous Main de Justice (JSMJ) favorisant leur insertion sociale et professionnelle en participant à la prévention de la récidive. Il assure l'articulation entre les différents acteurs accompagnant le jeune.

- o Informe sur l'offre de service mission locale, sur les mesures emploi-formation, sur l'accès à la mobilité, au logement, etc.
 - o Réalise le diagnostic des besoins du jeune, identifie ses freins
 - o Propose un accompagnement personnalisé
 - o Organise les liens et les relais entre les différents acteurs autour du jeune
 - o Aide à la préparation à la sortie du milieu fermé
- + Participe à des réunions avec les autres référents justice ML de la région

UN ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU OUVERT - MO

Un accompagnement en MO des jeunes qui se présentent spontanément ou qui lui sont orientés par les services de la justice. Ces jeunes entrent dans le dispositif Jeune Sous Main de Justice Milieu Ouvert (JSMJ MO)

DANS LES LOCAUX MISSION LOCALE OU PERMANENCE

- o Accueil des jeunes JSMJ
- o Entretiens individuels
- o Poursuite de l'accompagnement des jeunes sortant du milieu fermé
- o Propositions de dispositifs et de l'offre de service
- o Actions collectives avec les partenaires

UN ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU FERMÉ - MF

Une intervention spécifique, pour les jeunes incarcérés, par le biais de permanences qui se passent au Centre Pénitentiaire de Bordeaux Gradignan (CP). Ils entrent dans le dispositif Jeune Sous Main de Justice Milieu Fermé (JSMJ MF)

AU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE GRADIGNAN

- o Accueil des jeunes détenus
- o Entretiens individuels
- o Sécurisation du parcours social et professionnel
- o Actions collectives avec les partenaires
- o Aide au dossier d'aménagement de peine

Signature d'une convention de partenariat entre la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) Sud-Ouest et la Mission Locale Technowest pour la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique de jeunes suivis par la PJJ dans l'accomplissement de missions de service civique.



Signature de la convention en mars 2023

L'ERIP Bordeaux Métropole

CHIFFRES CLÉS 2023

10 713 visiteurs

[6 931 en 2022]

1 367 ateliers [1 035 en 2022]

1 550 rendez-vous individuels

[1 821 en 2022]

7 796 visiteurs lors de

98 événements

[4 075 visiteurs lors de
57 événements en 2022]



erip-bordeaux-metropole.com

La Fabrique à Projets

CHIFFRES CLÉS 2023

439 porteurs de projet rencontrés

(408 en 2022)

206 en accompagnement renforcé

[avec suivi post-crédation]
(253 en 2022)

106 entreprises créées

(72 en 2022)

72 ateliers pour

773 participants (70 pour
670 participants en 2022)

5 sessions de formation
« le passeport du créateur » pour

71 participants (8 sessions pour
71 participants en 2022)



Atelier « les étapes pour développer son business »



Clôture d'une session « le passeport du créateur »



Lafabriqueaprojets.org



Les groupes de travail

Communication, mobilisation du public et développement durable

GRUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION MLT & ADSI

13 participant-e-s
11 MLT
2 ADSI

10 réunions, de mars
à novembre 2023

L'**objectif** était de réaliser un plan d'action partagé (MLT-ADSI) dans le but de faire remonter le nombre des premiers accueils de chacune des deux structures.

Les différentes cibles visées : le public (jeunes pour la MLT et adultes pour l'ADSI), les partenaires opérationnels et les élus.

Des sessions de travail du groupe communication, il ressort qu'il est préférable de faire un travail de fond régulier et constant pour maintenir ou accroître notre notoriété auprès du public et des partenaires qui nous l'orientent, plutôt que des coups de communication ou des campagnes qui ont un effet trop limité dans le temps ou n'atteignent pas leur cible pour diverses raisons.



GRUPE DE TRAVAIL DÉVELOPPEMENT DURABLE

7 participant-e-s

- Mise en place d'une action de sensibilisation pour rappeler les gestes éco-responsables « éteindre la lumière », par le biais de stickers.
- Respect des consignes de tri des déchets et investissement dans de nouvelles poubelles pour faciliter ce tri + affichage des instructions sur tous les sites MLT.
- Animation d'une fresque du climat et d'un arbre à solutions lors d'un atelier incluant des jeunes MLT à l'équipe du groupe. Restitution de ces travaux lors de l'assemblée générale 2023 de la MLT
- Récupération, en vue de leur recyclage, des instruments d'écriture hors d'usage (stylos et feutres) et des cartouches d'imprimante.

GRUPE DE TRAVAIL REPÉRAGE ET MOBILISATION DU PUBLIC

10 participant-e-s

L'**objectif** de ce groupe était de trouver, d'une part, comment capter le public jeune que l'on ne connaît pas et, d'autre part, comment mobiliser les jeunes accompagnés sur les actions proposées par la Mission Locale.

Nous avons travaillé sur de nouveaux modes d'approche, une des idées étant de faire connaître la Mission Locale en participant à des événements sur lesquels nous ne sommes pas attendus, sur des thématiques moins conventionnelles que celles de notre cœur de métier, à savoir l'emploi et la formation.

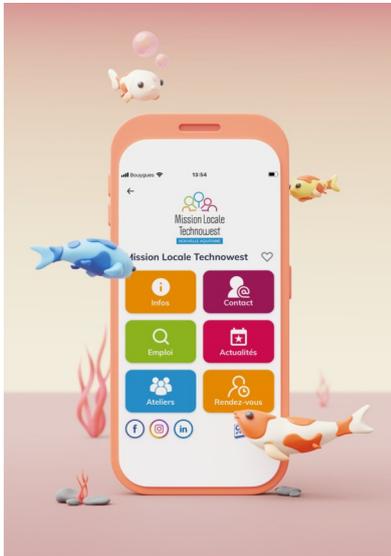
Le groupe poursuit son travail en 2024.



Fresque du climat réalisée lors d'un atelier et exposée lors de l'Assemblée générale 2023 de la Mission Locale



La communication numérique



L'APPLI MOBILE MA MISSION LOCALE

Mise en service en mai 2021, l'appli mobile, gratuite, du réseau des missions locales de Nouvelle-Aquitaine, est destinée aux jeunes.

En indiquant leur code postal, ils accèdent aux informations, aux actualités, aux événements et aux ateliers prévus sur leur territoire ainsi qu'aux offres d'emploi de leur mission locale.

CHIFFRES CLÉS

Près de **27 800** connexions

395 jeunes ont candidaté aux offres d'emploi (4 offres en moyenne par jeune)

MA MISSION LOCALE

est disponible sur Google Play et App Store

LE COMPTE INSTAGRAM

Réseau social le plus utilisé par les jeunes, le compte instagram de la MLT diffuse auprès de notre public les actualités qui le concernent, distille des informations positives et lui permet de prendre part à la vie de la mission locale.

CHIFFRE CLÉ

564 followers

@milotechnowest



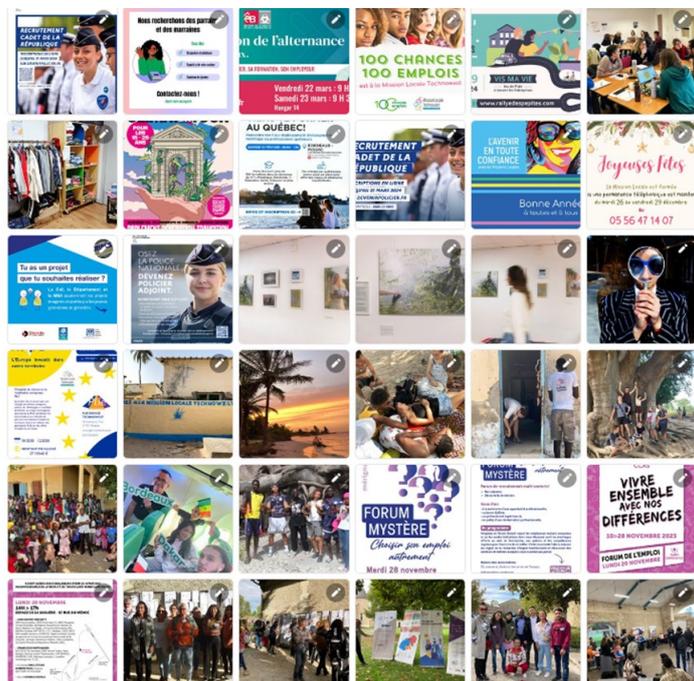
LA PAGE FACEBOOK

Ce réseau social est utilisé pour faire connaître l'activité de la Mission Locale aux partenaires, aux élus et aux adultes de l'entourage des jeunes.

CHIFFRE CLÉ

1 100 followers

@MiLoTechnowest





Les moyens humains

62 salariés

56 femmes

6 hommes

10 embauches :

10 CDD dont 8 contrats aidés



Une partie de l'équipe des conseillers en réunion « boîte à outils »

2 CDD → CDI

5 BOETH

11 sorties :

9 CDD dont

7 contrats aidés

2 CDI



Françoise Prat, animatrice ERIP en mécénat de compétences

Le mécénat de compétences

est un don en nature de temps de travail de salariés par une entreprise à un organisme d'intérêt général. C'est ainsi qu'une salariée du Groupe BNP Paribas a mis ses compétences à disposition de la Mission Locale sur un poste d'animatrice ERIP durant les deux années qui précèdent sa retraite (2023 et 2024.)

Les perspectives 2024



La démarche de labellisation vise à inscrire le réseau des missions locales dans une démarche d'amélioration continue répondant aux attentes des jeunes, des entreprises, mais aussi de ses partenaires financeurs et opérationnels.

- En lien avec la réflexion sur les aides à la mobilité en 2023 : recrutement d'un référent mobilité pour tout le territoire Technowest
- En lien avec les constats 2023 : renforcement d'un poste avec une référence Travailleurs Handicapés, ce qui porte à 1,25 ETP sur l'accueil de ces publics spécifiques
- Travail autour du projet associatif en vue de la labellisation en 2025
- La Halle pour l'emploi : expérimentation avec France Travail
- Création d'une entité juridique pour La Fabrique à Projets (dépôt de la marque et du nom) en vue de développer l'activité et de diversifier les financements
- Création du laboratoire des initiatives et d'un panel jeunes
- Intégration de l'étude prospective de l'institut Bertrand Schwartz autour de la co-construction et de la gouvernance avec les jeunes
- Professionnalisation et appui de notre service comptable par l'intégration d'un cabinet comptable (en mécénat de compétences au sein de la structure en 2023)
- Acquisition de nouveaux logiciels de paye et de comptabilité

Il y a tout ça et bien plus encore dans une année à la Mission Locale Technowest

